



Préfecture du Rhône

code postal **69380**Commune de **LOZANNE**code Insee **69121**

Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

1. Annexe à l'arrêté préfectoral
n° **2009-5845**du **13/10/09**mis à jour le **28/01/19**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui **X** non

Approuvé	date	22/05/12
Rectification d'erreur matérielle	date	15/01/14
Approuvé	date	31/12/08
Prescrit	date	03/01/19

aléa	Inondation (Brévenne et Turdine)
aléa	Inondation (Brévenne et Turdine)
aléa	Inondation (Azergues)
aléa	Inondation (Révision et élargissement Azergues)

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

PPRN approuvés : la note de présentation, le règlement, les documents graphiquesconsultable sur Internet * **X****PPRN prescrit : l'arrêté préfectoral, le périmètre d'étude**consultable sur Internet * **X**

Le règlement des PPR approuvés intègre des prescriptions de travaux

oui **X** non

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non **X**

date	aléa
------	------

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui non

4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé

oui non **X**

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé

oui non **X**

date	aléa
------	------

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui non

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 1	zone 2 X	zone 3	zone 4	zone 5
	très faible	faible	modérée	moyenne	forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicitéconsultable sur Internet * **X**

6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui non **X**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

7. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon

En application des articles L. 1333-22 et L. 1333-29 du code de santé publique et L. 125-23 du code de l'environnement

La commune est classée à potentiel radon niveau 3

oui **X** non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet * **X**Cartographie consultable sur <https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-radioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune.aspx>

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

Documents réglementaires en vigueur consultables sur : <http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone>Cartographie consultable sur : <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map>

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soicatastrophes naturelles nombre **11** catastrophes technologiques nombre

Date

05 FEV. 2019Site* www.rhone.gouv.frLe préfet du Rhône
La cheffe du service PAR
G. GUERLAVAS